

# pass **COVID-19** sanitaire

**Suite aux dernières annonces gouvernementales, le Château de la Chèvre d'Or s'adapte à la situation sanitaire en vigueur dans le pays.**

A partir du 9 août, toute personne âgée de 18 ans et plus devra être munie d'un pass sanitaire pour accéder à l'hôtel, à nos restaurants et au bar ; et, à partir du 30 Septembre, cette réglementation s'appliquera à toute personne âgée de 12 ans et plus.

L'un des éléments ci-dessous peut, selon les mesures gouvernementales en vigueur, constituer un pass sanitaire :

- le passeport vaccinal ou certificat de vaccination contre la Covid-19
- le résultat d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h
- le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours, et de moins de 6 mois

Le Village d'Eze a mis en place un espace pour effectuer des tests antigéniques ou PCR sur la place de la Collette situé à 100m de notre établissement jusqu'à fin Août tous les jours de 10H30 à 19H00.

**Following the latest government announcements, Château de la Chèvre d'Or is adapting to the health situation.**

From August 9th, everyone aged 18 and over will need a health pass to access to the hotel, our restaurants and Bar; and, from September 30th, this regulation will be extended to anyone aged 12 and over.

One of the following items can be used, under current government measures, as a health pass :

- the vaccination passport or certificate of vaccination against Covid-19
- the result of a negative PCR or antigen test less than 48 hours old
- a positive PCR or antigen test result showing recovery of Covid-19, at least 11 days old and less than 6 months old

The village of Eze has put in place a PCR & Antigen test area located at 100m from Château de la Chèvre d'Or until the end of August open every day from 10:30am to 7pm.